

# COMITE REGIONAL COTE D'AZUR

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION



## Brevet Fédéral 2



**Formation** saison 2011/2012

à Nice et Mandelieu



# ERFAN Côte d'Azur

L'école Régionale de Formation des Activités de la Natation dépend directement du Comité Régional de la Fédération Française de Natation.

L'ERFAN est un organisme de formation de droit privé. Son objectif est d'organiser des actions pour répondre aux besoins de formation sur son territoire. Elle s'appuie sur l'ensemble de ses clubs et sur les collectivités territoriales.

L'ERFAN organise pour les professionnels et bénévoles différents types de formations :

- > Une formation conduisant à un diplôme d'Etat : le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation
- > Des formations Fédérales : Assistant club, BF 1 et 2, éveil aquatique, Nager Forme santé...
- > Des actions de formation ponctuelle : Dopage et suivi médical, protection des mineurs, lutte contre la violence...
- > Des actions de formation continue pour l'ensemble des entraîneurs des clubs : colloques, conférences à thème.
- > La préparation aux diplômes d'officiel et d'arbitre dans les différentes spécialités de notre discipline.

Pour mener à bien ses actions l'ERFAN organise ses formations avec ses partenaires : les services déconcentrés et établissements publics du Secrétariat d'Etat aux Sports et le CROS.



# *Brevet Fédéral 2ème degré de la Fédération Française de la Natation*

Les Ecoles Régionales de Formation des Activités de la Natation (ERFAN) ont seules vocations à mettre en place et à organiser les formations de la Fédération Française de Natation

## **Une formation fédérale, pour quoi ?**

- > Pour promouvoir un projet, le mettre en œuvre et transmettre une culture.
- > Pour associer dans une même démarche encadrement bénévole et professionnel en permettant des passerelles entre les deux.

## **Une formation fédérale, pour qui ?**

- > Pour tous ceux et celles qui veulent s'engager à nos côtés pour accompagner avec compétence ceux qui choisissent de nous rejoindre.

## **Une formation fédérale, comment ?**

- > D'abord par une reconnaissance du travail de ceux qui œuvrent dans nos clubs.
- > Ensuite par un accès à la connaissance de ceux qui ont une responsabilité pédagogique ou administrative.
- > Enfin par la mise en place d'une formation initiale et continue de qualité permettant d'accéder pour ceux qui le veulent aux métiers de l'eau.

La formation du brevet fédéral est basée sur l'alternance. Il s'agit d'alterner fréquemment des modules de courte durée en centre et des périodes de stage en situation. Par conséquent, la formation comprend : une formation en club, une formation en centre « en face à face pédagogique et en piscine avec les formateurs » et un travail personnel individuel.



# La Formation

Elle se déroule sur 7 week-ends à Nice et Mandelieu.

Un positionnement est réalisé avant le début de la formation afin de réaliser un inventaire des acquis du stagiaire au regard des compétences attendues pour le Brevet Fédéral. Les allègements de formation ne permettent pas la dispense des tests de certification en fin de formation.

Calendrier :

**> Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2011**

Les pré requis à la mise en situation pédagogique, la culture fédérale

**> Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2011**

Révision secourisme PSC1, le traitement de l'eau et le confort thermique , la sécurité

**> Samedi 12 et dimanche 13 novembre 2011**

La connaissance du club, la communication, accompagnement des BF1

**> Samedi 07 et dimanche 08 janvier 2012**

L'accompagnement lors d'un déplacement, le Pass'sports de l'eau, le rôle de l'éducateur

**> Samedi 04 et dimanche 05 février 2012**

La séance

**> Samedi 07 et dimanche 08 avril 2012**

La connaissance des différents , l'action pédagogique

**> Samedi 05 et dimanche 06 mai 2012**

La mobilisation des connaissances des caractéristiques de la natation au sein de l'école de natation, les connaissances réglementaires

**> Certification : mai 2012**



## Modalités

### > Le Brevet Fédéral 2 pourquoi faire ?

Il conçoit un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires.

Il conduit bénévolement des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau.

Il participe au fonctionnement du club.

Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants

**Attention : Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Brevet Fédéral 2ème degré. Les deux années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.**

**Le titulaire du Brevet Fédéral 2ème degré de la Fédération Française de Natation est dispensé des UC2, 4, 5, 6, 7, 8 et 10 du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des sports des Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS « activités aquatiques de la natation »).**

### > Coût de la formation :

Frais pédagogiques : 850 €

## Conditions d'admission

> Déposer un dossier d'inscription

à télécharger sur le site du comité côte d'azur ([www.ffncoteazur.org](http://www.ffncoteazur.org))

> Etre âgé de 16 ans minimum

> Etre titulaire du Brevet Fédéral 1

> Etre titulaire du Pass'sports de l'eau ou satisfaire au test d'entrée en formation

> Etre licencié dans un club affilié à la F.F.N.

> Satisfaire à un test de sécurité

Chaque licencié d'un club de la Région bénéficie d'une participation de 150 € du comité.

## Contacts

*Maison des Sports  
Immeuble de l'Héliante  
142, rue Emile Ollivier - La Rode  
83000 TOULON  
e-mail : [erfan@ffncoteazur.org](mailto:erfan@ffncoteazur.org)  
Tél./Fax : 04 94 29 73 85  
Tél. (2) : 06 89 70 71 28  
web : [www.ffncoteazur.org](http://www.ffncoteazur.org)*

Renseignements administratifs :  
BAILLEUX Jessica - 06 89 70 71 28

Renseignements pédagogiques :  
GLAISE André - 06 89 70 68 50

